



Faculté de Pharmacie – Campagne Taxe d'apprentissage Promesse de versement 2019

Merci d'adresser votre promesse de versement à la Faculté de Pharmacie de Rennes
Par fax ou par mail (coordonnées en bas du document)
Le versement est à effectuer avant le 1^{er} mars 2019

Votre société

NOM :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Ville :

Courriel :

Contact taxe d'apprentissage (très important pour le suivi de votre contribution auprès services comptables)

NOM / Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Votre organisme collecteur (OPCA ou OCTA)

NOM :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Ville :

Télécopie :

Veillez absolument préciser la destination de votre contribution (cochez la case diplôme correspondante) – NB :
veuillez également le préciser lors de votre versement.

au titre du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques : 2 et 3^{ème} années (DFGSP)

au titre du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques : 4 et 5^{ème} années (DFASP)

au titre du Diplôme de Docteur en Pharmacie : 6^{ème} année (3^{ème} cycle court)

au titre du Master STS mention Nutrition & Sciences des aliments parcours ingénierie en Nutraceutique

au titre du D.U Pharmacien Orthésiste

au titre du D.U Aromathérapie & Huiles essentielles

Je m'engage à verser tout ou partie de la taxe d'apprentissage à la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et
Biologiques de Rennes, au titre du hors quota :

Catégorie	Catégorie A niveaux III, IV et V (CAP à bac +2)	Catégorie B niveau I et II (Bac+3 au Doctorat)
Montant (préciser le montant en €)		

Pour verser à la Faculté de Pharmacie : Contact : Françoise Bablee – e-mail : francoise.bablee@univ-rennes1.fr – Tél :
02 23.23 45 24 – Fax : 02 23 23 49 14 - Code établissement (RNE / UAI) : 0351577Z – Nature juridique : EPCSCP –
SIRET : 19350936100013 – code Ecole 79G90